

# *Le Courrier de Tychique*

Correspondance à adresser à

M. Jean Marc Chabanon

168, Route du Grobon – 01400 – Châtillon-sur-Chalaronne

N° 317

---

**« Le plus grand dérèglement de l'esprit c'est de voir les choses, telles qu'on voudrait qu'elles soient, et non pas telles qu'elles sont en réalité. »**

*Bossuet « Traité de l'amour de Dieu et de soi-même »*

---

**Dimanche 3 janvier 2010**  
**Fête du Saint Nom de Jésus**

## **L'énigmatique personnalité de Benoît XVI !...**

Il semblerait que l'on ne se soit pas assez intéressé à la personnalité de Benoît XVI ... Ce n'est pourtant pas que l'occasion ne nous en ait pas été donnée ! Ses écrits et ses actes sont là pour nous la révéler.

Voyons, par exemple, comment le cardinal Ratzinger parvint à anéantir le Saint-Office.

Le prélat n'était encore qu'un jeune abbé lorsqu'il devint le théologien personnel du très moderniste cardinal Joseph Frings, au concile Vatican II. Or, ledit cardinal était foncièrement opposé au Saint-Office, chargé de veiller à la conservation et à la défense de la Foi au sein de l'Eglise catholique. Pour quelqu'un qui se fixe précisément comme objectif d'attaquer la Foi on peut comprendre cette hostilité. N'avait-il pas déclaré, au Concile, le 8 novembre 1963 : « *La façon de procéder du Saint-Office, dans beaucoup de domaines, n'est pas en phase avec notre temps, porte préjudice à l'Eglise et est une cause de scandale pour beaucoup* ». Or, nous devons à un certain Norbert Trippen (prêtre catholique romain, historien de l'Eglise et biographe du cardinal Frings) un ouvrage dans lequel on peut lire que **cette déclaration du cardinal était mot-à-mot, le texte que lui avait préparé... l'abbé Ratzinger** ( in « *Kardinal Frings* » tome 2 – p.383) Cette manœuvre, comme beaucoup d'autres, avait été bien préparée car, le soir même, le Pape Paul VI (tiens, comment se fait-il qu'il n'est pas encore canonisé ?) demanda à l'intervenant lui-même de préparer la réforme de ce Saint-Office abhorré, et le 7 décembre 1965 l'exécuteur des hautes œuvres reçut sa récompense avec le Motu proprio « *Integrae Servandae* » qui démantelait l'ex « *Saint-Office* » et le remplaçait par la « *Sacrée Congrégation pour la doctrine de la Foi* » dont le but n'est plus de condamner, mais de... « *susciter des progrès de doctrine en fonction des acquisitions de la culture et des sciences humaines.* » Dès lors, il ne s'agissait plus de condamner les erreurs ! D'ailleurs la « *Congrégation de l'Index* » avait été supprimée par le même Motu proprio !

Et, en 1981, le cardinal Ratzinger, alors archevêque de Munich, fut nommé Préfet de cette Congrégation par Jean-Paul II !...

## **La « manœuvre » ...**

Plus de condamnations : des recommandations, de simples vœux pieux ! La voie était libre. A peine étaient-elles publiées que les prescriptions étaient aussitôt relativisées, atténuées, pratiquement annihilées ! C'est ainsi que, le 6 août 1983, la fameuse « *Congrégation pour la doctrine de la foi* » adressa à tous les évêques du monde une monition les mettant en garde contre l'interprétation du « *sacerdoce commun* » des fidèles, présumant, grâce au Concile (Constitution « *Lumen Gentium* » - 1964), le droit des laïcs à « *présider et consacrer l'eucharistie* ». Mais, à peine arrivée dans les diocèses, le Préfet de cette doctrine annulait pratiquement cette sage recommandation au cours de sa conférence de presse du 8 septembre de la même année : « *Aucun nom de théologien ou de communauté n'est cité dans cette lettre : les tendances sont diffuses et diverses... Le but de ce document n'est donc pas de prononcer des sanctions touchant des personnes ou des communautés, mais de conforter les fidèles et les prêtres car, ici ou là, des problèmes existent, même s'il n'y a pas péril en la demeure.* » (CRC n° 88 – décembre 2009 – « *Le cardinal Ratzinger à la conquête du trône pontifical* »-frère François-Marie des Anges) Et il ajoutait que cette lettre étant « *appelée à avoir un certain retentissement œcuménique* » il convenait, en quelque sorte, de ne pas effaroucher les « *Eglises orthodoxes, parfois inquiètes de voir ou d'entendre certaines pratiques s'éloigner de la foi commune du premier millénaire* » comme aussi le « *protestantisme à la recherche d'une certaine structure épiscopale* ». On croit rêver ! Nulle référence à l'honneur de Dieu, au salut des âmes, au respect des sacrements ! Un appât, un simple appât en direction des orthodoxes et des protestants ! Rejoignez-nous dans notre Panthéon ! Après, on verra ! N'est-ce pas le but poursuivi actuellement par les mêmes manœuvriers en charge des discussions avec la FSSP X ? C'est, en tout cas, une éventualité que l'on ne peut écarter d'un simple revers de main ! Les leçons du passé sont toujours pleines d'enseignements !

## **« Entretien sur la Foi » : ou la duplicité de Benoît XVI !...**

Si l'on veut se livrer à une approche objective de la situation actuelle, et dans ce but, tirer les enseignements du passé, il faut revenir à l'ouvrage de Benoît XVI, alors cardinal Ratzinger : « *Entretien sur la Foi* » publié le 30 mai 1985.

A peine a-t-on ouvert son livre que voici ce qu'on y lit : « *Sur l'importance, la richesse, l'opportunité et la nécessité des grands documents de Vatican II, **il ne se trouve personne**, catholique et voulant le rester, qui ait – ou puisse nourrir – quelque doute que ce soit* ». Affirmer, en 1985, soit près de vingt ans après les premiers « fruits » dudit Concile qu'il ne se trouvait « **personne** » pour s'affirmer en désaccord avec ces propos, prête à sourire ... Car à cette même époque on déplorait déjà « *la décadence de l'Eglise* »... on jugeait le concile comme « *une apostasie* » (voir ci-après) ! Et voilà qu'on nous dit qu'il ne se trouvait « **personne** » pour s'en plaindre !...

Or, dans le même ouvrage il écrit aussi : « *Par l'aile conservatrice, **le Concile est considéré comme responsable de la décadence actuelle de l'Eglise catholique**, et on le juge même comme **une apostasie** à l'égard du Concile de Trente et de Vatican I : au point que **certains sont allés jusqu'à en demander l'annulation ou une révision qui équivaldrait à une annulation.*** » (op .cit - § « *plus personne* » !)

**C'est énorme !...** En s'engageant dans les discussions doctrinales avec la Fraternité, le cardinal Ratzinger, actuel Benoît XVI considèrerait donc qu'une révision, une simple révision du Concile, équivaldrait à **une annulation** ! Or, **c'est précisément une révision de ce Concile que demande la FSSP X ! Et donc** (dixit Benoît XVI) **son annulation** ! Si tel était le cas, et si ce but était atteint : Deo gratias ! On pourrait chanter le « *Te Deum* » !

Mais qu'en est-il aujourd'hui ?... Benoît XVI récusé-t'il les propos de Ratzinger ?... Une révision du Concile équivalt-elle toujours à son annulation ? ... Ou n'est-ce là que duplicité, fourberie, déloyauté ?... Une fois de plus ? ...

## **L'optimisme de Mgr de Galarreta.**

Le site « *Messa in Latino* » du 22 décembre dernier a publié quelques propos de Mgr de Galarreta, concernant les premières discussions doctrinales entre Rome et la FSSP X. L'auteur de ce communiqué précise toutefois que « *ces rumeurs sont à prendre avec prudence, les conversations étant couvertes par le secret pontifical comme les discussions internes à un conclave* ». Notons d'emblée que, si elles sont couvertes par le secret pontifical, le secret est bien mal gardé ! Mais enfin, voici ce qu' « *aurait* » dit Mgr de Galarreta :

1. Le résultat de la première rencontre a été positif.
2. Cette réunion a traité principalement de l'agenda et des méthodes de discussions.
3. Les thèmes des discussions sont de nature doctrinale (ils ne concernent pas en particulier le statut canonique de la FSSP X. Jusqu'ici cela confirme le communiqué du Saint-Siège)
4. Le point commun de référence doctrinale sera le magistère anté-conciliaire.
5. La méthode de débat sera rigoureuse : quand la FSSP X soulève un problème, elle est invitée à poser ses questions et le Saint-Siège répond par écrit.
6. Toutes les réunions sont enregistrées et filmées.
7. Les conclusions sur chaque problème seront soumises au Saint-Père et au Supérieur général de la FSSP X
8. La cadence de l'ordre des réunions dépend de l'ordre du jour (...)
9. Les théologiens du Saint-Siège sont des personnes avec lesquelles on peut parler ; ils parlent le même langage que nous (« *Messa in Latino* » traduit cette dernière mention par « *ils sont thomistes* », ce qui est manifestement ce que voulait dire Mgr de Galarreta. Ce point est le plus important à relever dans toutes ces informations.
10. Parmi les questions à discuter Mgr de Galarreta a évoqué :
  - a. le magistère conciliaire et postconciliaire
  - b. la réforme liturgique
  - c. l'œcuménisme et le dialogue interreligieux
  - d. l'autorité pontificale et la collégialité
  - e. la liberté de conscience, la liberté religieuse, le laïcisme et le Règne social de Notre-Seigneur Jésus-Christ
  - f. les « droits de l'homme » et la « dignité humaine » selon la doctrine conciliaire.

Chantier considérable ! Et qui va nécessiter des années ! D'autant que dans le contexte où il devra évoluer, Mgr de Galarreta est porteur d'un énorme handicap : **il est honnête** ! Ça ne pardonne pas !